A Saint-Denis de la Réunion.

Numéro d'inventaire : 1979.17669
Auteur(s) : P. Krault
Type de document : article
Date de création : 1961 (restituée)
Description : Article découpé dans une revue. Papier collant au dos. Déchirure.
Mesures : hauteur : 285 mm ; largeur : 205 mm
Mots-clés : Bâtiments scolaires : Écoles normales
Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice
Niveau : Post-élémentaire
Nom de la commune : Saint-Denis
Nom du département : La Réunion
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Mention d'illustration
ill.

Fonds technique
et professionnel
ZEUTSCHEL

Théodore Rosset - 1877-1961

La carrière de Théodore Rosset, né le 11 novembre 1877 à Montréal (Ain), s'est déroulée pour la plus grande partie dans l'université. Agrégé et docteur ès lettres, il fut professeur à la Faculté des lettres de Grenoble de 1904 à 1919. Il dirigea ensuite pendant trois ans l'enseignement en Tunisie puis fut appelé au ministère à la direction de l'enseignement primaire (1925-1937) et de l'enseignement supérieur (1937-1941). A partir de cette date, Th. Rosset quitta les directions de l'Education nationale pour devenir conseiller maître à la Cour des Comptes où il resta jusqu'à sa retraite (1947). Il était commandeur de la Légion d'honneur.

SI la destinée de l'homme se mesure à sa carrière, Théodore Rosset n'aura guère connu que le succès : une longue suite de jours — il est mort à 84 ans —, de hautes charges dans l'enseignement public et, pour terminer, le passage dans un grand corps de l'Etat où il apportait la rigueur de sa méthode de travail et son goût pour la synthèse.

Un destin heureux n'est pas toujours un don gratuit. La source naturelle d'une telle faveur, on la découvre ici dans les mérites de l'homme dont le caractère et la valeur intellectuelle s'imposaient. Cette haute stature, cette allure franche et décidée, ce refus des propos oiseux, cette passion de la vie directe et simple où il retrouvait, loin de tout artifice mondain, les vertus rurales qu'il avait héritées, composaient un ensemble vivant et coloré où s'affirmait une personnalité. On pouvait être heurté, dès l'abord, par une certaine forme de rudesse dans l'accueil et l'expression. Mais ce n'était qu'une attitude, une sorte de masque qu'il revêtait par pudeur, peut-être aussi par nécessité : il se défiait d'une sensibilité qui était bien le fond de sa nature. Devant une situation douloureuse, un cri de détresse, son émotion transparaissait. Il ne l'extériorisait pas ; il agissait dans un silence discret qui ménageait la dignité de l'obligé, sans l'alourdir de reconnaissance.

Aux différents postes qu'il a occupés, il n'a cessé d'être pénétré du sens et de l'importance de sa mission. Il succédait à Tunis au regretté Charléty. Il est de la lignée de ces grands administrateurs qui ont laissé sur le sol tunisien une forte empreinte de la culture française. A la direction de l'enseignement primaire, il portait tout son effort, lui, le premier instituteur de France, comme il aimait à dire, sur l'apprentissage de la langue, outil indispensable pour toute ouverture d'esprit. Traitements du personnel enseignant en 1930, dispositions relatives à l'enseignement de 1932, congés de longue durée en 1929, statut du personnel des E.P.S. en 1931, autant de témoignages de son esprit réalisateur et de son souci de justice à l'égard de ces éducateurs du peuple qui lui étaient chers et dont il honorait le labeur.

Au service de la démocratie, il continuait l'œuvre de Ferdinand Buisson. C'est le plus bel hommage qu'on puisse adresser à sa mémoire.

Marcel MASBOU.

A Sèvres : les activités du mois d'octobre

Un stage d'un mois (3 octobre au 3 novembre) groupe 40 Polonais professeurs de français, qui viennent, comme tous les ans, se plonger dans une atmosphère française et se perfectionner dans l'enseignement du français langue étrangère.

Pour répondre à leur désir, le stage a été plus particulièrement centré sur l'enseignement de la civilisation française et les activités dans ce sens (causeries littéraires, visites de musées, exposés sur l'économie française contemporaine, études des grandes réalisations techniques françaises) ont été multipliées. Un séjour au Centre d'entraînement aux méthodes actives de Vaugrigneuse a permis aux stagiaires de se former aux activités périscolaires. Bien entendu, les professeurs polonais ont profité de leur séjour à Sèvres pour assister à de nombreuses classes du lycée-pilote et se tenir au courant des progrès des méthodes actives comme de ceux des techniques audiovisuelles.

Les 11, 12 et 13 octobre ont eu lieu les journées d'information réservées aux professeurs des armées américaine et canadienne en France. M. Hessel, directeur de la coopération avec la Communauté et l'étranger, Mme le colonel Hoisington, du grand quartier général des armées américaines en France, M. O'Mays, responsable des affaires militaires à l'ambassade des Etats-Unis, ont assisté aux conférences qui avaient pour but de familiariser les stagiaires avec la vie française et les méthodes de l'enseignement français.

Le Centre a accueilli du 9 au 21 octobre un groupe de directeurs d'associations de parents d'élèves marocains. Avec la collaboration de la Fédération des associations de parents d'élèves, leur ont été présentés tous les organismes qui assurent la liaison entre parents et enseignants, ainsi que les œuvres post et périscolaires. Des conférences plus générales replacent ces activités dans un large tableau économique et social de la France actuelle.

tribune libre

L'ECOLE maternelle a-t-elle pour fonction d'assurer un enseignement scolaire ou de développer chez l'enfant de nouvelles formes de sociabilité ? Gilles Ferry a le mérite de poser cette question intéressante (1). Mais il n'a pu, en un bref article, examiner tous les aspects de ce problème.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture incombe à l'école des « grands ». Même si l'école maternelle peut remplir pour une part cette tâche scolaire, tel n'est pas son rôle propre, ni prépondérant. Autrement dit, ce n'est pas la classe des 5 à 6 ans qui est la plus digne d'intérêt. La vraie vocation de l'école maternelle — l'œuvre la plus originale de tout l'édifice scolaire en France — se trouve d'abord dans son rôle social, dans le sens le plus généreux du terme.

En tant qu'institution sociale, l'école maternelle remplit une double tâche aussi bien envers les enfants qu'envers les familles de ses petits élèves. La confiance qu'inspirent les écoles maternelles aux jeunes mères s'étend aujourd'hui à toutes les couches de la population. Voilà qui atteste à quel point la conception actuelle de l'école maternelle s'oppose au système de la « charité et de l'autorité » qui ont été préconisées comme vertus fondamentales des ancienne salles d'asile du XIXe siècle. Mais ce n'est pas tout. Est-ce que le travail féminin en France aurait pu devenir un facteur essentiel de notre vie socio-économique de 1961, sans l'existence de ces milliers d'écoles maternelles ? Et tous ceux qui voudraient aujourd'hui supprimer certaines classes des écoles maternelles, parce que l'on manque de maîtresses et de locaux pour l'enseignement primaire, ont-ils songé que cette suppression perturberait non seulement la vie familiale et professionnelle d'un grand nombre de familles françaises, mais également de nombreux secteurs économiques ? L'absentéisme des mères de famille se développerait rapidement parmi celles qui avaient jusqu'alors pu réaliser une synthèse très saine entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Nous n'attachons donc pas, comme le fait Gilles Ferry, une importance égale à la fonction scolaire et à la fonction sociale et

(1) Voir *L'Education Nationale* du 5 octobre 1961.